

EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

U EXPRESS SALVIAC

Lieu dit les peyroutilles
46340 SALVIAC
France

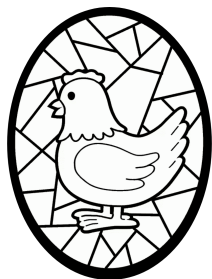
N° : FAC00000017

Date : 02/04/2025

N° client : 31

Réf. : Réf. aux BDL00000030 BDL00000050 BDL00000078 BDL00000103

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000030 du 06/03/2025					
PONTE 05.03.25 DLC 02.04.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	30,00	Boites	2,40 €	72,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	35,00	Boites	1,20 €	42,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				114,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000050 du 12/03/2025					
PONTE 12.03.25 DLC 09.03.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	30,00	Boites	2,40 €	72,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	35,00	Boites	1,20 €	42,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				114,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000078 du 20/03/2025					
PONTE 19.03.25 DLC 16.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	2,00	Ens	6,00 €	12,00 €	5,50%
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	35,00	Boites	2,40 €	84,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	35,00	Boites	1,20 €	42,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				138,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000103 du 26/03/2025					
PONTE 25.03.25 DLC 22.04.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	40,00	Boites	2,40 €	96,00 €	5,50%



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

U EXPRESS SALVIAC

Lieu dit les peyroutilles
46340 SALVIAC
France

N° : FAC00000017

Date : 02/04/2025

N° client : 31

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	40,00	Boites	1,20 €	48,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				144,00 €	

Détail de la TVA				Total HT	510,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	28,05 €
Réduite	510,00 €	5,50%	28,05 €	Total TTC	538,05 €
Règlement		Chèque			
Echéance(s)		538,05 € au 31/05/2025			

Le montant total s'élève à cinq cent trente-huit euros et cinq centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).